

**Arrêté n° 2026-1938 portant nomination des membres d'un jury  
(année universitaire 2025-2026)**

***Master 2ème année Droit privé (EDS-IED)***

**La Présidente de l'université,**

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

**ARRÊTE**

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

- Mme Florence Bellivier (présidente du jury)
- M. Yann-Arzel Durelle Marc
- Mme Julia Heinich
- Mme ISABELLE TA
- M. Florent Masson
- M. Ansiau-Maxime Ebersolt
- M. Thomas Herrmann
- M. Pierre Bonin
- Mme Floriane Masséna
- Mme Marta Peguera Poch
- Mme Deborah Sahel
- M. Edmond Schlumberger

- Mme Claire Ballot-Squirawski

Fait à Paris, le 09/06/2026

**Christine Neau-Leduc**  
*Présidente de l'université*

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*